

L'illettrisme au XXI^e siècle

Causes, conséquences...

Comment lutter efficacement ?

Cinq "Grands témoins" sont intervenus sur ce thème :

Alain Bentolila, Philippe Claus, Marie-Thérèse Geffroy,
Michel Zorman, Ghislaine Wettstein-Badour

- est une association de loi 1901 réunissant des personnes d'horizons et d'opinions divers, dont la préoccupation commune est la formation, l'éducation des jeunes et l'innovation ;
- a pour vocation d'élaborer des "carnets de propositions" pour un système éducatif répondant mieux aux enjeux de notre temps ;
- associe, dans le cadre de dîners débats, des "grands témoins" - spécialistes de la recherche, de l'enseignement, de l'économie, des médias ainsi que du monde politique, religieux et associatif - à l'élaboration de ses propositions ;
- présente ses "carnets de propositions" lors de conférences publiques ou de petits déjeuners.

« L'illettrisme au XXI^e siècle »

Causes, conséquences... comment lutter efficacement ?

Marie Thérèse Geffroy, *directrice de l'Agence Nationale de la Lutte Contre l'illettrisme*, précise qu'en France, un mot particulier désigne la situation de ceux qui sont allés en classe mais ne savent pas, ou ne savent plus, lire et écrire : c'est l'illettrisme. Les analphabètes sont ceux qui ne sont jamais allés en classe. Le vécu de ces deux situations est différent. Quand vous n'avez jamais appris, c'est facile à avouer, tandis que lorsque vous êtes allés à l'école et que vous avez tout oublié, c'est beaucoup plus difficile à vivre parce que la société vous considère comme étant en situation d'échec. Elle vous définit uniquement par rapport à ce qui vous manque.

Alain Bentolila, *professeur de linguistique de Paris v, directeur de l'Observatoire nationale de la lecture*, estime que l'illettrisme repose sur un malaise global avec la langue, « c'est vraisemblablement la maîtrise de la Langue qui conditionne un destin scolaire et un destin social. Sans réelle maîtrise de la Langue, il n'y a pas d'entrée possible dans le monde de l'écrit, sans réelle maîtrise de la Langue, il n'y a pas de chances réelles d'intégration sociale. » « Contrairement à ce que l'on a seriné aux instituteurs pendant trente ans, ce n'est donc pas le fait de déchiffrer qui est responsable d'une lecture dépourvue d'accès au sens, mais c'est le déficit du vocabulaire oral qui empêche l'enfant d'y accéder. La responsabilité de l'école maternelle est ainsi essentielle ; dès la petite section, elle doit avec patience et obstination s'attacher à nourrir le stock lexical des enfants, à travailler sur le sens des mots en contexte et hors contexte. C'est là que se gagne la bataille future de la lecture et non pas dans une approche anticipée, souvent globale, de la lecture qui risque de conduire certains enfants à une impasse. »

Philippe Claus, *inspecteur général de l'Education nationale*, insiste sur les contradictions : « Les attentes sociales sont très fortes, et souvent contradictoires : on attend de l'école qu'elle soit celle mythifiée d'autrefois, mais en même temps elle est aisément contestée, elle n'occupe plus la première place ; la querelle des rythmes scolaires montre qu'elle doit se plier aux rythmes sociaux, mais elle reste le seul recours pour amener toute une classe d'âge vers la réussite dans une société où le travail n'est plus une valeur reconnue. Le regard porté sur la maternelle illustre ces contradictions : à la fois, elle doit garder les enfants, quand on en a besoin, pas le samedi par exemple, et on en attend des apprentissages qui seraient déjà ceux du cycle élémentaire. »

Michel Zorman, *médecin de santé publique, responsable du laboratoire Cogni-Sciences IUFM de Grenoble, consultant pour les troubles du langage CHU de Grenoble, conseiller du recteur de Grenoble*, qui a participé à de nombreuses recherches en milieu scolaire sur ceux qu'il nomme « les nouveaux enfants », ces enfants de la télé et de la télécommande qui n'arrivent pas ou plus à apprendre. - « Ces enfants ont une mauvaise conscience phonologique, c'est-à-dire qu'ils ont des difficultés à manipuler les petits morceaux de la langue, les phonèmes, et ce, indépendamment de l'environnement social ou affectif » et ceci en conduit un trop grand nombre vers des difficultés plus importantes : dyslexie, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie, troubles attentionnels, etc....

Entretien avec **Ghislaine Wettstein-Badour**, *médecin*, travaille depuis plus de 25 ans auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes pour dépister notamment les difficultés d'apprentissage du langage écrit (lecture, écriture, orthographe). Elle souhaite que « si le ministre a la volonté de prendre des mesures efficaces pour permettre à la très grande majorité des élèves d'apprendre à lire et écrire, il est indispensable que les circulaires d'application, qui seront prochainement publiées, demandent aux formateurs des enseignants de prendre en compte l'ensemble des acquis des neurosciences, faute de quoi aucun véritable changement ne sera possible. ».

Introduction

Pendant longtemps le fait de ne pas savoir lire et écrire n'était pas un obstacle à une vie professionnelle et sociale, mais aujourd'hui savoir seulement signer son nom, lire un document administratif ou une pancarte dans la rue pour trouver son chemin, etc. n'est plus suffisant pour trouver sa place dans la société.

Lorsque l'on parle d'illettrisme il ne s'agit pas seulement de l'incapacité à lire ou écrire mais également à comprendre et à utiliser « la langue maternelle ». Il n'existe donc pas une seule forme d'illettrisme mais de multiples, selon les personnes et les causes.

« Illettrisme est un mot triplement ingrat. D'abord parce qu'il est négatif, et que l'on est contraint de parler de "lutte contre l'illettrisme", ce qui tend à l'assimiler à une maladie ou à un fléau comme le tabagisme. D'autre part, parce qu'il est perçu par les professionnels comme stigmatisant et vaguement honteux. Enfin, parce qu'il est à l'origine de fautes d'orthographe, beaucoup de gens oubliant son deuxième "t", ce qui est évidemment ennuyeux dans le cas d'espèce.

En revanche, littérisme, le mot nouveau est triplement intéressant, puisqu'il offre une allure positive à l'action, parce qu'il est bien formé, et enfin, qu'il peut avantageusement remplacer "literacy", que l'on importait faute de mieux de l'anglais, mais sans trop savoir s'il fallait en français lui laisser son "c" ou le gratifier d'un "t". A l'usage maintenant d'offrir sa place à ce nouveau venu dans notre langue. »

Délégation Générale à la langue française et aux langues de France

I - Qu'est-ce que l'illettrisme ?

D'après le dictionnaire, ***l'illettrisme*** est l'état d'une personne illettrée. *Illettré* : qui ne maîtrise ni la lecture, ni l'écriture (*Petit Larousse illustré 2002*) ou en a complètement oublié la pratique (*Larousse 1993*). Mais l'illettré n'est pas forcément analphabète (*analphabète* : qui ne sait ni lire, ni écrire parce qu'il ne l'a jamais appris) ; il s'agit plus souvent de quelqu'un qui a été scolarisé mais qui ne maîtrise pas ou mal les connaissances de base essentielles à la vie quotidienne.

L'analphabétisme a été associé le plus souvent aux pays du Tiers Monde (1980) mais aujourd'hui il est prouvé que c'est une réalité de plus en plus grande dans les pays industrialisés. Cependant si l'analphabétisme, qui concerne les personnes n'ayant aucune maîtrise de l'écriture et de la lecture, est aujourd'hui presque complètement éradiqué, le phénomène d'illettrisme reste inquiétant.

L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme propose comme définition :

« L'illettrisme qualifie la situation de personnes de plus de seize ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et comprendre un texte portant sur des situations de leur vie quotidienne, et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples. Pour certaines personnes, ces difficultés en lecture et en écriture peuvent se combiner, à des degrés divers, avec une insuffisante maîtrise d'autres compétences de base comme la communication orale, le raisonnement logique, la compréhension et l'utilisation des nombres et des opérations, la prise de repères dans l'espace et le temps, etc. ; malgré ces déficits, les personnes en situation d'illettrisme ont acquis de l'expérience et une culture et un capital de compétences en ne s'appuyant pas ou peu sur la capacité à lire et à écrire. Certaines ont pu ainsi s'intégrer à la vie sociale et professionnelle, mais l'équilibre est fragile, et le risque de marginalisation permanent. D'autres se trouvent dans des situations d'exclusion où l'illettrisme se conjugue avec d'autres facteurs. »

L'UNESCO donne une autre définition :

- L'analphabète fonctionnel est une personne incapable d'exercer toutes les activités pour sa vie en société et pour son propre développement.

- L'illettré est lui, considéré comme un demi-analphabète dont les besoins d'éducation sont existants. Mais la plupart du temps les illettrés cachent souvent leur handicap (culpabilité- peur du rejet des autres.... Certains ne peuvent même pas lire l'étiquette d'un médicament, effectuer une addition, se servir d'un ordinateur, lire une offre d'emploi, faire une demande administrative, ... ayant une trop faible maîtrise de la lecture.

Il est souvent constaté qu'un illettré a du mal à comprendre un texte, à mettre sa pensée en mots, à argumenter, à expliquer. C'est donc un citoyen vulnérable. Ce handicap rarement avoué, souvent par honte, entraîne l'exclusion progressive de la société, ce qui peut se traduire par une certaine forme de violence. Une autre difficulté rencontrée : la personne en situation d'illettrisme ne tient pas à être identifiée. C'est notamment le cas des jeunes qui sont très sensibles à la dévalorisation et à l'humiliation.

II - Que savons-nous réellement de l'illettrisme ?

Plusieurs enquêtes nationales et internationales ont permis de mieux décrire ces difficultés et d'en approcher l'origine.

En France actuellement quatre types d'enquêtes fournissent régulièrement des informations utiles à la mesure du phénomène :

- l'enquête « **Information et vie quotidienne** » conduite par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) avec la participation de l'Agence Nationale de la Lutte Contre l'illettrisme (ANLCI) menée auprès des adultes de tout âge ;
- l'enquête menée au cours des « **Journées d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)** » auprès des 17-18 ans, de nationalité française, résidant sur le territoire national, conduite par le Ministère de la défense et la Direction de l'Evaluation et de la Prospective du Ministère de l'éducation nationale (DEP) ;
- l'enquête **Progress International Reading Literacy Study** « PIRLS », concerne les élèves de 4^{ème} année primaire.
- l'enquête internationale « **Projet International pour Suivi des Acquis des élèves** » (PISA) commanditée par l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) dans plus d'une trentaine de pays du monde et menée, en France, par la Direction de l'Evaluation et de la Prospective (DEP) auprès des élèves de 15 ans, français ou étrangers, scolarisés en France.

Quelques chiffres clés

Il existe une réelle difficulté pour trouver une seule définition de l'illettrisme dans toutes les enquêtes, les niveaux de compétences en lecture et en écriture étant très variables et le nombre de personnes concernées par l'illettrisme restant difficile à quantifier.

Selon les tests de la JAPD 2004,

Les évaluations individuelles normées les plus aisément accessibles se font lors des Journées d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Extérieures à l'Éducation nationale, les tests sont passés depuis 1998 par tous les jeunes Français et françaises d'environ 17 ans et portent notamment sur la compréhension de l'écrit. Les résultats de 2004 montrent que près de 79,5% des jeunes sont des lecteurs efficaces, 9,5% sont des lecteurs médiocres et 11% ont de faibles capacités de lecture ou des difficultés sévères. 38 000 des 820 000 jeunes, soit au total 4.6% dont 6.3% des garçons et 2.8 % des filles, ont été identifiés comme éprouvant des difficultés de lecture ou d'écriture. Les difficultés sont beaucoup plus prononcées chez les garçons que chez les filles, avec notamment, chez les garçons, des déficits importants dans les mécanismes de base. Il est à noter que 22 000 de ces jeunes (soit plus de la moitié) ont accepté un entretien individuel, qui avait pour but de leur proposer de leur proposer divers moyens pour s'en sortir.

Selon les enquêtes déclaratives de l'INSEE 2004 – 2005 : Parmi les personnes de 18 à 65 ans, 12 % ont des difficultés face à l'écrit (7% sont nés en France et de langue maternelle française). Elles éprouvent des difficultés à lire un texte dans la vie quotidienne comme un formulaire administratif ou des panneaux de circulation. Dans leur ensemble, les 18-24 ans sont moins touchés que leurs aînés. INSEE N° 959 - AVRIL 2004

L'enquête internationale PIRLS situe la France dans un rang médian, avec un score supérieur à la moyenne et des variations importantes selon le type de support de lecture : les élèves français obtiennent un score

« L'illettrisme au XXI^e siècle »

Causes, conséquences... comment lutter efficacement ?

meilleur sur des textes de type narratif alors qu'ils se situent moins bien dans la comparaison internationale, en ce qui concerne la compréhension de textes à caractère informatif.

Selon l'enquête PISA, en moyenne dans les pays de l'OCDE, 6% des élèves éprouveraient de sérieuses difficultés à comprendre un texte court, 11% ne maîtriseraient pas l'ensemble des compétences de base en lecture. **A ce jour aucun pays n'a éradiqué l'illettrisme.**

Malgré leur diversité, ces données sont assez proches de celles observées en Europe. En effet, un rapport du Parlement européen publié en janvier 2002¹, regrettant aussi l'absence de données fiables et comparables sur l'illettrisme, considère « que 10 à 20% de la population adulte (16-65 ans) de l'Union sont incapables de comprendre et d'utiliser les imprimés ou écrits nécessaires à la vie quotidienne en société », comme : passer un permis de conduire, se diriger dans les transports, prendre connaissance de prescriptions, comprendre un contrat de travail, suivre des instructions, etc. **En France** comme ailleurs on remarque que « les femmes sont moins souvent en difficulté que les hommes. »
Site ANLCI septembre 2006

Selon Alain Bentolila : « *Les garçons se reconnaissent à travers leur tribu d'origine ; l'idée que lire c'est bon uniquement pour les filles, avec le mépris qui va avec, se propage très vite* ».

Le nombre d'illettrés constitue un élément aggravant en particulier en matière d'insertion.

III - L'illettrisme nouveau « fléau social » ?

L'illettrisme a, dans une société où la lecture est la base même de la vie sociale, des conséquences néfastes considérables. **D'abord pour les personnes illettrées elles-mêmes**, qui, par leurs difficultés, voire leur incapacité à assimiler les informations écrites courantes, s'excluent progressivement de la vie sociale, mais aussi professionnelle et familiale (par exemple, elles ne peuvent pas suivre la scolarité de leurs enfants). **L'illettrisme est source d'innombrables obstacles dans la vie quotidienne.**

« *Pour tous, la non maîtrise de la lecture et de l'écriture rend la vie quotidienne difficile* ». *Alain Bentolila*

Pour la société, l'illettrisme représente un réel gâchis de moyens et d'énergie (puisque ces personnes ont déjà été scolarisées), et surtout constitue le substrat de beaucoup d'autres exclusions. L'illettrisme est un réel handicap, car sans accès à la lecture, aux informations, on ne peut pas participer aux activités quotidiennes. C'est un obstacle à l'insertion de l'individu dans la société, créateur d'une situation de fragilité, de vulnérabilité, d'isolement ou de rupture. Un jeune illettré ne peut comprendre la société dans laquelle il vit. **Lutter contre l'illettrisme est un enjeu majeur pour tous les pays.**

« *L'illettrisme est une machine infernale qui décime une génération selon une fatalité de tragédie. Un enfant qui entre en 6^{ème} sans savoir lire, est promis à l'échec continu. L'engrenage est implacable, inventorié, décrit et prévu... Les précoces mutilés du savoir sont les exclus de demain.* » *X. Darcos « L'art d'apprendre à ignorer »*

Dans de nombreuses banlieues des grandes villes, lieux de coexistence, de cohabitation de communautés d'origines, de cultures et de langues différentes, tous les ingrédients sont réunis pour qu'émerge une « inter langue véhiculaire » entre le français et l'ensemble des autres langues. Ceci devient alors un outil de communication orale, à base de français déstructuré auquel s'ajoutent des mots d'origine linguistique différente. Ce « sabir » se différencie de toutes les langues dont il est issu et surtout du français qui représente l'Ecole, l'autorité et la règle.

De même **l'utilisation du SMS** est encore plus typique que les courriels ; c'est un outil pratique pour transmettre une brève information (à consonance française). Malheureusement il devient un mode de vie avec

¹ Rapport A5-0009/2002 du 15 janvier 2002 de la Commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen sur l'illettrisme et l'exclusion sociale (Résolution 2001/2340(INI))

« L'illettrisme au XXI^e siècle »

Causes, conséquences... comment lutter efficacement ?

son langage et ses propres règles. Cette communication entre « initiés » conduit les jeunes les plus fragiles ou en mal de reconnaissance, à se regrouper en tribus ou en communautés.

Le développement des langages phonétiques (utilisés dans les SMS mais aussi dans la publicité) conduit les jeunes à y recourir souvent sans discernement, dans les emails (courriels), sur les serveurs de messagerie (chat), mais aussi dans leurs devoirs et, parfois même, dans des CV ou des lettres de motivation.

Enfin le fait d'être « coupé » de la lecture courante, renforce l'importance de l'oral – même si celui-ci est affligeant et sans repère – et interdit le recours aux journaux et autres médias écrits ; seule la télévision (et aussi la musique) devient source « d'ouverture » et de fenêtre sur le monde extérieur. Ceci peut conduire certains jeunes à être des proies faciles (sectes, trafics de drogue ou autres, etc....).

IV - Lutte contre l'illettrisme : des responsabilités partagées

La lutte contre l'illettrisme doit être considérée comme une priorité nationale. Il faut mener des actions d'information, de soutien et de formation de façon continue où chacun doit s'impliquer à son niveau.

A - La famille :

Le premier milieu éducatif des enfants est la famille. Dès la naissance, la famille doit donner des repères et imposer des limites à l'enfant. Plus tard, elle doit relayer l'école et valoriser les enseignants aux yeux des enfants. Les parents ne sont pas des pédagogues professionnels. Ils ne sont pas là pour développer une méthode ou se substituer aux enseignants mais pour avoir avec eux une collaboration harmonieuse. C'est pourquoi, ils doivent créer un environnement propice non seulement à l'apprentissage de la lecture mais aussi à l'acquisition des bases du « socle commun » *(Rapport du Débat national² – Loi Fillon)*

Plus récemment, les mesures prises par Gilles de Robien, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a retenu les recommandations du Haut Conseil de l'éducation (mai 2006) sur le projet de décret définissant le socle commun de connaissances et de compétences. Parmi les différentes composantes du socle, « savoir lire, écrire et compter » est la première priorité de l'école parce que ces compétences conditionnent l'accès à tous les domaines du savoir. Des mesures nouvelles visant à favoriser l'apprentissage de la lecture pour tous les élèves prennent leur plein effet en septembre 2006. Elles concernent l'école maternelle, le cours préparatoire et le C.E.1. Les conditions d'un apprentissage sûr et rapide de la lecture ont été précisées dans la circulaire du 3 janvier 2006.

Il est également à signaler que des familles dont les parents ne maîtrisent pas la langue française, la culture française, voire qu'elles n'ont jamais eu accès à la lecture dans leur pays d'origine, ont un handicap supplémentaire et, quelle que soit leur bonne volonté, sont dans l'impossibilité d'avoir la moindre action positive dans le domaine scolaire de leurs enfants.

² La loi n° 2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école

La notion de socle proposée par la commission du Débat national, présidée par Claude Thélot, a été retenue par la loi : "La scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève *les moyens* nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société. Ce socle comprend : - la maîtrise de la langue française - la maîtrise des principaux éléments de mathématiques - une culture humaniste et scientifique permettant le libre exercice de la citoyenneté - la pratique d'au moins une langue vivante étrangère - la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication". Parallèlement à l'acquisition du socle commun, d'autres enseignements sont dispensés au cours de la scolarité obligatoire.

D'après une enquête présentée par la PEEP³ :

• « Un phénomène connu : 85% des parents d'élèves cernent bien le phénomène de l'illettrisme ; 18% en donnent une définition élargie qui évoque les difficultés liées à l'illettrisme. Seuls 8% des parents ne savent pas bien définir l'illettrisme.

• **Le rôle des parents** dans l'apprentissage de la lecture jugé primordial : les parents sont conscients de l'importance de leur rôle dans l'apprentissage de la lecture : 43% le trouvent fondamental et 55% important.- Un rôle d'accompagnement, mais pas d'enseignement. - Attentes en matière d'apprentissage de la lecture à l'école : La première attente est bien évidemment que les enfants apprennent à lire (pour 60% des parents). 27% des parents attendent également de l'école qu'elle éveille leurs enfants à la lecture et qu'elle leur transmette le goût de la lecture.

• Une origine principalement familiale et sociale : la moitié des parents interrogés désigne **le milieu familial, social comme la cause principale de l'illettrisme**. Plus d'un tiers considère également que c'est imputable au système éducatif.

64% des parents avancent des solutions pédagogiques (notamment vers un changement des méthodes de lecture) **pour lutter contre l'illettrisme**. 47% proposent un meilleur accompagnement des enfants confrontés à l'échec et 38% soumettent l'idée d'une plus forte implication des parents. Les parents estiment que le milieu social est souvent à l'origine de l'illettrisme. C'est pourquoi, ils attendent une réponse de l'école, qui doit pallier ces déficiences par sa capacité à développer des méthodes adaptées et à soutenir les élèves qui en ont besoin. »

Propositions :

- **Informier et sensibiliser toutes les familles** à l'existence de l'illettrisme et leur procurer les moyens et les outils pour donner l'habitude et le goût de lire à leurs jeunes enfants hors de toute contrainte scolaire ; en les incitant par exemple à lire à leurs enfants, dès le plus jeune âge, un conte, une histoire.. Parler au tout-petit est essentiel.

- **Encourager l'enfant** à découvrir de nouvelles choses par lui-même grâce aux livres en développant curiosité, connaissance et en favorisant ainsi sa capacité à mémoriser.

- **S'assurer** de la compréhension des textes lus.

- **Expliquer** pourquoi il faut savoir lire et écrire.

- **Créer dans les centres de Protection Maternelle Infantile (PMI), des cellules spécialisées d'information et de formation** sur le rôle des parents dans l'éducation et dans **l'éveil** des enfants dès leur plus jeune âge, en adaptant le « discours » en fonction de l'environnement socio-culturel.

- **Soutenir les familles en difficulté**, en particulier les familles d'origine étrangère dont le français n'est pas la langue maternelle, les informer des actions dont elles peuvent bénéficier localement.

B - L'Ecole

Luc Ferry et Xavier Darcos ont fait de la prévention de l'illettrisme une priorité de leur politique éducative (mai 2002). Ils écrivaient : « l'illettrisme est source de malheur et d'injustice », ajoutant que : « l'école n'est pas la seule responsable, mais qu'elle a une responsabilité importante dans le domaine de la prévention, que le problème n'est pas seulement technique, mais qu'il s'agit d'abord et avant tout d'un problème humain »

Selon Philippe Clauss : « **L'efficacité de l'école est mise en doute** : l'école est en particulier bousculée par le discours sur l'échec et l'illettrisme qui s'est constitué dans les années quatre-vingts ; on oublie que les instituteurs ne présentaient qu'une partie de leurs élèves au certificat d'études et que les élèves en échec s'inséraient sans bruit dans la vie active et on reproche aux maîtres les acquis incertains de certains élèves ; l'école doit désormais réussir avec tous. L'échec interroge d'autant plus l'école que le poids des premiers apprentissages dans le devenir des jeunes est désormais vérifié : l'insertion professionnelle est fortement

³ PEEP (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public) 30 septembre 2004

« L'illettrisme au XXI^e siècle »

Causes, conséquences... comment lutter efficacement ?

corrélée avec le diplôme de sortie de l'école et le risque de sortie du système éducatif sans qualification est étroitement lié à la manière dont les élèves ont effectué leur scolarité primaire⁴. »

Illettrisme et pédagogies :

Après plus d'un siècle de scolarisation obligatoire, l'illettrisme reste dans notre pays une réalité bien présente. Le problème qui se pose n'est pas de savoir s'il est plus important aujourd'hui qu'hier, mais de trouver les moyens adaptés à son éradication. La première urgence est d'apprendre aux enfants à lire et à écrire. Tout se joue dans l'enseignement primaire, car c'est lors de l'apprentissage de la langue écrite que le cerveau se structure. Les acquis des neurosciences ainsi que les études comparatives faites sur les pédagogies employées montrent que l'apprentissage explicite du code alphabétique donne des résultats supérieurs à toutes les autres approches de la lecture et de l'écriture. Le ministre de l'Education nationale veut imposer les méthodes alphabétiques dans les écoles dès la rentrée prochaine. Il a raison. Mais sa décision n'est pas acceptée par « les gourous » qui règnent en maître dans l'Education nationale et refusent de prendre en compte les acquis scientifiques de ces vingt dernières années. La première nécessité est d'apprendre aux enseignants comment opère un cerveau qui lit. Ils pourront alors en tirer les conclusions pédagogiques qui s'imposent. Tant qu'ils ne recevront pas cette formation, ils ne comprendront pas en quoi une méthode d'apprentissage est supérieure à une autre. Si ce travail de fond n'est pas entrepris, toute tentative de réforme sera détournée de son but. C'est très probablement ce qui va se produire dans les mois qui viennent.

Docteur Ghislaine Wettstein-Badour 2006

Les méthodes d'apprentissage de la lecture (globale, syllabique, analytique, mixte, ...) sont généralement incriminées. Il faut éviter toute considération « polémique » : « *Il n'y a pas de méthode imposée de l'apprentissage de la lecture ; toute méthode peut être utilisée, à condition que son efficacité soit démontrée et qu'elle réponde aux besoins et aux possibilités des élèves. Il est de la responsabilité de chaque enseignant de déterminer les pratiques et les démarches pédagogiques appropriées* » Ministère de l'Education Nationale, 1997

Dans la circulaire du 3 janvier 2006, les conditions d'un apprentissage sûr et rapide de la lecture ont été précisées. « *Par ailleurs, les programmes de l'école primaire 2002 ont été modifiés par l'arrêté du 24 mars 2006. Ces mesures qui prennent effet dès la rentrée 2006, concernent la classe de cours préparatoire mais aussi l'école maternelle et le C.E.1.*

- *À l'école maternelle, l'enfant a acquis des compétences sur lesquelles vont s'appuyer les apprentissages systématiques de l'école élémentaire. Il maîtrise notamment un vocabulaire riche et varié ; il a découvert le principe alphabétique et commence à maîtriser les relations entre lettres et sons ; enfin, il a été familiarisé à diverses formes de l'écrit.*

- *Au cours préparatoire commence, dès le début de l'année scolaire, un apprentissage de la lecture par le décodage et l'identification des mots qui conduit rapidement l'enfant à l'autonomie face à des écrits simples.*

- *Dès la classe de cours préparatoire, et plus encore au C.E.1, lorsqu'un élève éprouve des difficultés et qu'il risque de ne pas maîtriser les repères de fin de cycle, un programme personnalisé de réussite éducative lui est proposé. Un nouveau protocole d'évaluation en début de C.E.1 est généralisé à toutes les classes afin de faciliter le repérage de ces élèves assez tôt dans l'année.* » www.education.gouv.fr août 2006

Ces querelles, parfois dogmatiques sur l'apprentissage de la lecture, ne doivent pas empêcher l'utilisation d'autres méthodes par exemple s'appuyant en particulier sur des observations scientifiques de chercheurs comme Ghislaine Wettstein-Badour, Stanislas Dehaene, Franck Ramus, etc. ...

Le temps consacré à l'apprentissage de la lecture et son organisation sont également mis en cause.

On convient qu'en définitive la réussite de l'apprentissage de la lecture dépend des **qualités pédagogiques des enseignants**, de leur aptitude à adapter leur réponse à chaque enfant. S'ils possèdent les compétences intellectuelles nécessaires à l'acquisition du langage oral et écrit, les enfants progressent pourtant à leur propre rythme quelle que soit la méthode employée. Ils manifestent souvent, à travers leurs difficultés à lire, tous leurs problèmes personnels, psychologiques et sociaux. Il faut leur apprendre que lire c'est toujours

⁴ Les trois quarts de ceux qui ont arrêté leurs études aux niveaux VI et Vbis -c'est-à-dire respectivement avant la 3^{ème} de collège et en 3^{ème} générale, en 4^{ème} ou 3^{ème} technologiques, en BEP ou CAP avant l'année terminale- avaient redoublé au moins une classe de l'école primaire et, dans la moitié des cas, ce redoublement était intervenu dès le CP ou le CE1.

chercher à comprendre un texte, qu'il s'agisse de lire une histoire ou un journal, l'énoncé d'un problème de mathématiques, la consultation de documents officiels ou d'une carte ou de panneaux pour trouver son chemin, etc. ...

En tout état de cause, il faut bien constater qu'**un élève sur six entrant en classe de sixième débute le cycle du collège sans savoir lire couramment**. Le défaut de maîtrise de la lecture est, et reste, une cause majeure de l'échec scolaire qu'aucun ministre, malgré les initiatives hautement proclamées, n'a réussi à endiguer.

C'est d'abord aux enseignants, qui sont chaque jour au contact des enfants, que revient la mission de transmettre les connaissances indispensables au développement du langage. Cette mission est plus facile à remplir à l'école, où l'enseignant a un rapport plus personnel avec l'élève, qu'au collège, où le professeur se trouve face à un "groupe classe". Les enseignants doivent avoir les connaissances nécessaires pour faire face aux problèmes rencontrés.

Propositions

- **Former les enseignants**, afin d'obtenir sur le long terme l'efficacité pédagogique recherchée et leur permettant ainsi de :
 - **réaliser un dépistage précoce**, dès la grande section de maternelle, des difficultés ou des facteurs de risque : troubles du langage ou troubles sensoriels, en mettant en œuvre si nécessaire des bilans croisés (données médicales, orthophoniques, psychologiques) fournis par des spécialistes associés dans la démarche éducative.
 - **mettre en œuvre une pédagogie réellement différenciée**, adaptée au rythme d'apprentissage de chaque élève, et disposer, pour cela, d'outils méthodologiques adéquats pour l'accompagner dans sa scolarité;
 - **combiner et individualiser les diverses méthodes**, en évitant la sclérose de la pensée unique, et pour cela, maîtriser également les fondamentaux de la linguistique ;
 - **réaliser des évaluations pertinentes, régulières et réellement formatives** pour les élèves, avec une attention spécifique au cas des enfants qui ont été « dépistés » lors d'un examen de santé, sur la base de tests d'évaluation cognitive, afin de mesurer le déficit réel;
 - **travailler en équipe et en interdisciplinarité** dans une mobilisation générale pour l'apprentissage de la langue ;
 - **expliquer** les adaptations pédagogiques spécifiques mises en place, non seulement aux élèves en difficulté mais aussi à toute la classe et aux parents afin que ces adaptations soient bien comprises.
- **Mobiliser et motiver les enseignants** en valorisant les initiatives pédagogiques de développement du langage et de l'écriture visant à résoudre les difficultés de lecture dans leurs classes.
- **Instaurer une évaluation annuelle des élèves et encourager** les enseignants dont les élèves ont obtenu les meilleurs résultats.

L'ensemble de ces propositions doit constituer une partie des programmes de formation des enseignants (par exemple en IUFM).

B1 - En maternelle et primaire

« La mission éducative de l'école maternelle comporte une première approche des outils de base de la connaissance, prépare les enfants aux apprentissages fondamentaux dispensés à l'école élémentaire et leur apprend les principes de la vie en société. »
Philippe Claus

L'école maternelle doit mener de front les approches sensorielles et graphiques de la lecture. Elle doit enseigner d'abord l'expression orale, en apprenant à l'enfant à penser, à communiquer et à s'exprimer puis, en grande section, à se préparer à l'écriture et à la lecture.

« L'illettrisme au XXI^e siècle »

Causes, conséquences... comment lutter efficacement ?

L'école primaire doit lui donner le goût de lire et d'apprendre. En fin de cycle l'enseignant doit repérer celui qui ne maîtrise pas les compétences de base et celui qui rencontre des difficultés en écriture, en lecture et en calcul.

Propositions :

- **Créer dès la maternelle** les conditions initiales stimulantes pour le développement du goût de la lecture.
- **Instaurer un réel travail de suivi personnalisé** des élèves en difficulté avec des méthodes diversifiées.
- **Généraliser et animer** les « coins-lecture » et créer des ateliers de lecture dans les classes.
- **Organiser** des animations diverses incluant la pratique de l'expression écrite et orale (théâtre, jeux autour de la lecture par exemple).
- **Favoriser** la lecture à haute voix pour l'habituer à lire correctement devant d'autres personnes.
- **Stimuler régulièrement** la mémorisation par des exercices et des jeux.

« L'illettrisme est à considérer dès les premières années de scolarisation », et malheureusement « les difficultés de lecture des élèves sont repérées trop tardivement, peu et mal analysées. Seulement 29,8 % des élèves présentant des difficultés bénéficient de dispositifs d'aide et de soutien » Alain Bentolila

B2 - Au collège

L'élève doit entre autre faire face à deux défis dans le domaine de la lecture :

- l'acquisition de **l'autonomie**, de manière à pouvoir se passer de l'aide de l'adulte pour comprendre un texte quel qu'il soit;
- le développement de **l'endurance**, de manière à lire et comprendre des textes de plus en plus longs.

Propositions :

- **Encourager**, comme à l'école primaire, l'intérêt de la lecture, de toutes les manières possibles.
- **Agir de manière « transversale »**, en corrigeant systématiquement toutes les erreurs (prononciation, grammaire, vocabulaire, orthographe...) dans tous les textes de lecture, quelles que soient les disciplines concernées.
- **Valoriser** l'étude du « français » en lui donnant l'ouverture la plus large possible dans tous les domaines, dont la découverte du monde et de l'environnement.
- **Associer** dans toutes démarches de lecture l'approche perceptive, analytique et sensitive.

Pour Philippe Clauss : « Au stade actuel, il n'est pas simple de résorber les difficultés qui subsistent ; tous ne rejoindront pas la cohorte des bons lecteurs. Sans doute faut-il des stratégies différenciées selon l'origine des difficultés. Pour les enfants qui connaissent des troubles spécifiques du langage (dyslexie, dysphasie par exemple), l'intervention de professionnels extérieurs à l'école est indispensable. Pour autant, l'école primaire peut très vraisemblablement participer à la prévention de l'illettrisme et amener en 6^{ème} des lecteurs maîtrisant mieux les mécanismes fondamentaux, capables de plus de flexibilité et peut-être surtout ayant plaisir à lire. »

C – Le rôle des collectivités

Une mobilisation de tous est indispensable. Il faut, pour cela, faire appel à des ressources sociales, culturelles, éducatives, professionnelles qui relèvent d'autorités différentes : pouvoirs publics nationaux et territoriaux, entreprises, société civile...

« L'illettrisme au XXI^e siècle »

Causes, conséquences... comment lutter efficacement ?

S'agissant des collectivités territoriales, la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, leur confère de nouvelles compétences. La concertation entre services de l'Etat et services des collectivités est essentielle dans la mesure où **la lutte contre l'illettrisme est un domaine d'intervention partagée.**

Propositions :

- **Mettre en place ou développer** au sein des conseils municipaux des équipes pour mener localement des actions de prévention ou de soutien, comme c'est le cas dans certaines municipalités (par exemple l'organisation de cours spécifiques pour les jeunes en difficulté. Ces cours devraient être gratuits et seraient dispensés par des enseignants, des étudiants ou d'autres personnes actives ou retraitées.)
- **Développer** la formation linguistique des nouveaux arrivants d'origine étrangère.
- **Faciliter la mise en place de tutorat : faire aider** les élèves ayant des difficultés ponctuelles par des élèves plus âgés ou par des bénévoles actifs ou retraités. (Expériences dans certains établissements scolaires).
- **Aider** les associations à la formation des animateurs (institutionnels ou bénévoles) à l'accompagnement et au soutien grâce à la création d'outils spécifiques et à des formations méthodologiques.
- **Organiser des partenariats** avec les associations et les acteurs économiques afin que les personnes en situation d'illettrisme parviennent à réaliser des actes de la vie quotidienne, personnels ou professionnels (par la maîtrise de la lecture, du calcul, de l'écriture mais aussi par la communication orale...).
- **Structurer** des équipes, bénévoles ou non, pour l'amélioration des politiques de prévention et de remédiation, servir de relais aux actions menées par l'Etat dans ces domaines (associations, ...).
- **Instaurer un chèque livre**, à l'instar de l'actuel chèque – culture, pour les lycéens et les jeunes salariés de 16 à 25 ans.
- **Pérenniser et étendre le financement des « bibliobus » et développer** des actions hors les murs des bibliothèques : échanges de livres à domicile, actions spécifiques vers les personnes éloignées.
- **Augmenter** la fréquentation des bibliothèques/médiathèques en les transformant en véritable lieu d'animation locale, de convivialité et d'échanges entre les générations, ce qui permettrait d'attirer certaines personnes qui, lorsqu'elles ont quitté le système scolaire ou le monde du travail, ne fréquentent ni les bibliothèques, ni les librairies.
- **Mettre en place** des ateliers d'intérêt utilisant le jeu pour l'apprentissage des mots associés à des images, le découpage, le théâtre. Ce dernier permet de construire et d'articuler sa pensée en faisant travailler sa mémoire. Apprendre ainsi une méthodologie et certains automatismes, en développant la concentration par des exercices et des jeux.
- **Organiser** des manifestations « médiatiques » (dans les écoles des visites et des temps de lecture obligatoire dans les bibliothèques, médiathèques, ...).

Dans le cadre des Journées d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD):

- **Proposer** des démarches de réapprentissage mieux adaptées pour donner aux jeunes en difficulté envie de suivre ces séances de mise à niveau. En particulier les propositions d'aide doivent être menées de façon très discrète, car l'illettrisme est secrètement vécu comme un handicap, ce qu'il est !

D - Le monde professionnel

Une étude réalisée en 2003 par l'OFEM (Observatoire de la Formation, de l'Emploi et des Métiers) de la chambre de commerce et d'industrie de Paris a principalement mis en lumière que **la plupart des entreprises ignorait l'ampleur du phénomène de l'illettrisme.** Compte tenu de l'échantillon considéré (2 362 établissements de toute taille et de secteurs variés), cette réalité semble générale et concerne tous les types d'entreprises, quelle que soit leur importance. En effet, seuls 7% des responsables d'entreprises interrogés ont conscience qu'ils emploient des salariés illettrés.

« L'illettrisme au XXI^e siècle »

Causes, conséquences... comment lutter efficacement ?

Par ailleurs, la même enquête fait ressortir que les entreprises ne se sentent pas responsables de l'illettrisme de leurs salariés et considèrent que **la résorption de ce phénomène dépend essentiellement des pouvoirs publics et de l'école**. En revanche, si une majorité d'employeurs ne considère pas l'illettrisme de leurs salariés comme un handicap ou un danger pour leur entreprise, une forte proportion estime que la **lutte contre l'illettrisme est une priorité nationale**, ignorant pour la plupart les dispositions de l'article 900-6 du Code du travail, au terme duquel la lutte contre l'illettrisme est effectivement déclarée « priorité nationale » **et directement intégrée à la formation continue**.

Bien évidemment, au niveau des personnes concernées par l'illettrisme dans le milieu professionnel, il existe une grande gêne à avouer cette situation, et les illettrés dépensent une énergie considérable à cacher leurs faiblesses, de peur d'être licenciés. Souvent, l'illettrisme est décelé au travers des stages informatiques ou de redéfinition de postes. Il a été constaté que dans les entreprises ou organismes qui pratiquaient des actions de lutte contre l'illettrisme, des résultats probants étaient obtenus, notamment dans l'amélioration de la gestion des compétences.

Si l'illettrisme dans le milieu professionnel est souvent constaté comme limité aux employés les moins qualifiés, l'extension de l'informatique et la formation continue permettent de déceler un plus grand nombre d'illettrés.

Ainsi, des salariés ayant acquis des compétences techniques peuvent se trouver gênés devant certains textes ou de nouvelles normes.

Enfin, un des vecteurs d'amélioration de la sensibilité à ce phénomène serait de mesurer avec précision **le coût de l'illettrisme** pour l'entreprise afin de faire prendre conscience aux responsables de l'utilité des actions de remise à niveau et de les intégrer d'ailleurs dans des politiques de développement. Mais les données existantes sont rares et peu d'études approfondies ont été réalisées sur ce sujet, les méthodes d'évaluation étant sujettes à caution. Certains chiffres publiés aux Etats-Unis ou au Canada montrent toutefois que le coût de l'illettrisme pourrait se chiffrer en dizaines de milliards de dollars dans ces deux pays.

« Dans vos équipes, tout repose sur la tradition orale, et beaucoup disent qu'ils ne sont pas au courant. Il vous paraît nécessaire de laisser des traces écrites permettant de « dire ce que l'on fait et de faire ce que l'on dit ». L'usage de l'écrit est une compétence collective, comme savoir jouer au football. Mieux lire, mieux écrire, mieux comprendre et mieux s'exprimer, gagner du terrain dans la lutte contre l'illettrisme, c'est améliorer les performances de toute votre entreprise. Vous avez envie d'agir. »

ANLCI

Propositions :

- **Généraliser** dans le cadre de la formation continue, des modules de formation qui permettent à la fois de définir des outils d'approche de l'illettrisme dans le milieu professionnel et proposer des actions de lutte ciblées par secteur professionnel.
- **Sensibiliser** les organismes consulaires et les différentes représentations professionnelles tant syndicales que patronales aux enjeux de la formation aux savoirs de base.
- **Créer** un observatoire inter-entreprises ou par branches professionnelles d'évaluation des coûts de l'illettrisme.

Tout plan de lutte contre l'illettrisme et les exclusions est une priorité nationale, car lire, écrire et maîtriser la langue sont facteurs d'intégration sociale et d'insertion.

L'égalité des chances passe aussi par l'éradication de l'illettrisme.

Conclusion

L'illettrisme est un fléau national qui frappe une part significative de la population et que l'on a peine à éradiquer. Ses conséquences sont graves car elles fragilisent et marginalisent les individus qui en sont victimes, ce qui se traduit par un coût social et financier très lourd. Les actions à mener doivent être diversifiées, encadrées, suivies et évaluées.

La lutte contre l'illettrisme est un objectif prioritaire et doit faire partie du droit à l'éducation, à la formation tout au long de la vie, et elle doit être l'affaire de tous :

- **les familles** doivent être sensibilisées et responsabilisées au rôle essentiel de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Elles doivent transmettre le goût de savoir lire et d'écrire, donner le goût d'apprendre en leur montrant le sens et l'intérêt de lire.

- **les enseignants** doivent être formés, capables de dépister et de traiter de manière différenciée les élèves en difficulté et ceci dès le plus jeune âge, afin de traiter « avant blocage » les problèmes qui peuvent conduire à l'illettrisme. Ils doivent les encourager à lire, à valoriser l'étude du français et la maîtrise de l'écriture. Tout ceci doit être accompagné d'évaluations régulières des élèves.

- **les jeunes** doivent prendre conscience le plus tôt possible que la maîtrise des savoirs fondamentaux liés à la communication (écouter, écrire, lire et parler) ou au raisonnement (appréhender l'espace, appréhender le temps, calculer et raisonner) conditionne une bonne insertion professionnelle et sociale. Aucun élève ne devrait quitter, « illettré », le système éducatif. Et pour ceux qui sont sortis « illettrés » les informer, dès qu'une occasion se présente (JAPD, ANPE, préparation au permis de conduire,...) des formations existantes qui leur permettraient d'acquérir les connaissances indispensables.

- **le monde professionnel** doit dans la formation continue développer les outils de repérage et valoriser les actions de lutte contre l'illettrisme dans le cadre de l'amélioration de la gestion des compétences.

- **les collectivités territoriales** ont un rôle principal à jouer dans l'information, la mobilisation et l'aide par un appui organisé localement, en mettant en place les outils d'aide adaptés.

« Lire, écrire, compter, concevoir, comprendre, exprimer des messages simples de manière autonome, telles sont les compétences minimales dont chacun devrait disposer pour vivre et s'épanouir dans une société en pleine mutation. Pour dépasser le stade de la simple déclaration d'intention, il faut que tous les acteurs concernés par ce défi disposent de cadres suffisamment clairs pour rendre leur action efficace. Les professionnels de la formation, de l'orientation, de la validation ainsi que tous ceux qui ont à gérer des ressources humaines doivent avoir une idée précise de ce que les personnes qu'ils auront à former ont déjà acquis et de ce qu'il faut qu'elles acquièrent pour disposer de cette « base de la base » essentielle.

Marie-Thérèse Geffroy

Directrice de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme